

Le promoteur Bricqueville s'associe à LegaLife pour dématérialiser son process de transaction

Actualité soumise par Vincent Lecamus, le 06 décembre 2017

[in](#)[f](#)[t](#)[G+](#)

VOTRE SERVICE JURIDIQUE

FLASH INFO

Le promoteur immobilier **Bricqueville** vient de signer un partenariat avec la société **LegaLife**, spécialisée sur la numérisation des documents juridiques. Cette collaboration permet au promoteur de proposer à ses clients un process d'acquisition entièrement en ligne.

Grâce à ce partenariat, les acquéreurs pourront accomplir l'ensemble des formalités d'acquisition de leur appartement sur Internet, de la rédaction du contrat à la signature de l'acte de vente. Cette annonce peut être perçue comme un signe de plus que la transaction immobilière se dématérialise. En effet, ces derniers temps, on voit de plus en plus d'initiatives allant dans ce sens, que cela soit grâce à des acteurs de la numérisation des documents, ou bien avec des sociétés qui s'essaient aux transactions via de nouvelles technologies. On peut, par exemple, parler de la plateforme **Propy**, qui a inauguré la première vente immobilière entièrement décentralisée et dématérialisée grâce aux blockchains.

PARTAGEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

[in](#)[f](#)[t](#)[G+](#)